



SICA Atlantique - Information à date sur les empreintes sonores des installations - #2

La Rochelle, le 11 septembre 2018

La seconde réunion de dialogue qui s'est tenue ce jour, en présence de riverains, du Comité de quartier de Laleu, de l'association Respire, des représentants de la Mairie, du Port, de l'Union Maritime et de SICA Atlantique, a permis, comme il en était convenu, d'écouter les questionnements des participants, d'échanger et d'y répondre par la présentation de solutions concrètes et d'un calendrier de mise en œuvre.

Une origine identifiée - Après la trêve estivale, la reprise du chantier s'est effectuée le 20 août par le prestataire de SICA Atlantique, la société RBL-REI, spécialiste des solutions industrielles de manutention et installateur du « grainoduc ». Cette dernière nomme le lendemain une société d'ingénierie d'insonorisation industrielle (Alfacoustic) pour réaliser des mesures sonores qualitatives les 29 & 30 août permettant de caractériser les tonalités marquées engendrant la nuisance, leurs origines et leurs portées (à la source comme à proximité des maisons concernées). A l'issue de ces mesures, la tonalité marquée est identifiée et sa portée confirmée.

Des préconisations concrètes – Il serait ainsi nécessaire soit de modifier l'installation pour ne plus générer de bruit, soit d'installer des équipements de captage et confinement du bruit. SICA Atlantique a d'ores et déjà approuvé l'investissement répondant ainsi aux attentes locales et ce malgré le surcoût notable que cela engendrerait sur l'installation.

La solution retenue doit être efficace et pérenne – Alfacoustic et RBL-REI ont proposé à SICA Atlantique deux solutions potentielles pour que l'installation ne génère plus de bruit spécifique : il s'agit de 2 types de « rouleaux anti-bruit ». Afin de pouvoir retenir la meilleure d'entre elles, des tests en réel doivent être effectués fin septembre et fin octobre. Ces tests seront conduits sur des tronçons du tapis roulant. En fonction des résultats, une décision sera prise fin octobre.

Un calendrier maîtrisé - Selon le délai de fabrication et la livraison des éléments limitant les émissions sonores, leur mise en place se ferait à la fin de l'automne et en hiver 2018/2019. L'objectif serait que les installations et la mise en œuvre des équipements soient opérationnelles avant le printemps 2019.

Des mesures conservatoires entre temps – SICA Atlantique s'engage également, pendant la phase des travaux, à utiliser au maximum l'outil présentant moins de nuisances sonores.

Une information en continu et un dialogue constructif - Durant la durée des travaux d'insonorisation, SICA Atlantique propose d'informer régulièrement de l'avancée du chantier via son site et l'organisation de points réguliers avec les représentants des collectifs et associations. L'entreprise a réitéré son souhait de dialogue et d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes sur ce projet.

Pour mémoire

SICA Atlantique a engagé depuis 6 ans un vaste chantier de modernisation et de mises aux normes de ses installations de manutentions, dont, depuis novembre 2017, le remplacement du « tube » métallique faisant la liaison entre les silos et le quai, abritant une bande transporteuse de 700m permettant d'alimenter en céréales les portiques de chargement des navires. Le chantier, opéré par un constructeur spécialisé, a ainsi pour objectif de démanteler l'ancien tube et de le remplacer par une galerie aérienne avec deux tapis roulants afin notamment de permettre l'accès aux équipes de maintenance et de sécurité à mi-longueur.

SICA Atlantique a été interpellée mi-juin par des riverains du quartier de Laleu pour des nuisances sonores. A l'occasion des constats, des discussions et des premières mesures effectuées en juillet, aux conclusions cependant conformes aux exigences réglementaires, il s'avère que l'empreinte sonore du « grainoduc » a été modifiée. Même si sa conformité est confirmée, SICA Atlantique a souhaité dans le cadre de ses processus d'amélioration continue et d'engagement sociétal, apporté des améliorations à son installation. Ce plan et ses mesures ont été présentés le 11 septembre à l'ensemble des parties prenantes locales.

Pour toute information complémentaire

SICA Atlantique – www.sica-atlantique.com